



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de

La Michodière

Numéro Spécial Agents De Direction – 12 décembre 2019

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Alain Gautron, Directeur Gérant

AGENTS DE DIRECTION (ADD)

REPOSITIONNEMENT DES ADD EX RSI AU SEIN DU RÉGIME GÉNÉRAL

Dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale 2017-1836 du 30 novembre 2017, les contrats de travail des salariés de l'ex RSI seront transférés au régime général à compter du 1^{er} janvier 2020.

La circulaire relative aux accords de transition, dans le cadre de l'intégration des salariés du Régime de Sécurité Sociale des Travailleurs Indépendants (ex RSI), permet de garantir à chaque salarié le maintien de leur rémunération, la reprise des congés, le travail à temps partiel, ... suivant le dispositif signé le 29 mai 2019.

Ce projet, dit de transformation, prévoyait pour l'ensemble du personnel dont les ADD un entretien préalable et une proposition de poste avec une notification clarifiant les activités et les missions avant le 30 juin 2019.

Dans les faits, il s'avère que certains de nos collègues Agents de Direction disposent :

- d'une notification avec un emploi mais sans mission ou d'activité définie,
- d'un repositionnement sur un emploi ne correspondant pas ou peu à leur domaine de compétences,
- d'un repositionnement, pour des directeurs, sur des emplois de Directeur Adjoint avec un périmètre d'activités bien restreint,
- d'un repositionnement, pour des Agents Comptables, sur des emplois d'Agent Comptable adjoint ou de fondé de pouvoir.

A quatre semaines du transfert des contrats de travail, certains de nos collègues attendent de connaître les modalités pratiques de leur intégration dans les différents organismes du Régime Général.

Un bilan des repositionnements devra être tiré et toutes les situations problématiques devront trouver leur solution !

Si vous rencontrez des difficultés, les membres du SNFOCOS restent à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter !

branchez-vous santé

Promouvoir une culture de la prévention santé

Entretien avec David Giovannuzzi, Directeur des accords de branches d'AG2R LA MONDIALE.

À quels enjeux le programme Branchez-vous santé répond-il ?

Il s'agit de passer, à grande échelle, d'une culture du soin à une culture de prévention. L'ampleur inédite du dispositif, qui s'adresse aux 120 branches professionnelles partenaires d'AG2R LA MONDIALE, permettra d'accélérer cette mutation indispensable au service de la santé des salariés. Car ce sont près de 350 000 entreprises et 4 millions de salariés qui sont potentiellement concernés par le **programme Branchez-vous santé**.

En quoi AG2R LA MONDIALE est-il légitime sur les questions de prévention santé ?

Depuis 10 ans, nous accompagnons les branches que nous couvrons dans la mise en place d'actions de prévention ciblées. Nous avons travaillé pas à pas, en co-construisant notre offre avec les partenaires sociaux, représentants des salariés et des employeurs. L'expérience acquise au fil des années et les enseignements que nous en avons tirés nous ont encouragés à réaliser une synthèse de ces actions innovantes, pour en faire un outil transverse que nous mettons aujourd'hui à la disposition de l'ensemble de nos branches partenaires et des entreprises qui leur sont affiliées. À partir de ce socle commun, chacune pourra concevoir des mesures de prévention personnalisées, adaptées à son activité, ses besoins et ceux de ses salariés. Le programme s'articule autour de 3 axes prioritaires : la prévention bucco-dentaire, l'épuisement professionnel du dirigeant de TPE-PME ainsi que la prise en charge des cancers et la prévention de leur récurrence. Pour chacun de ces axes, nos actions sont menées en collaboration avec un comité experts scientifiques.



Pourquoi ces 3 enjeux de santé ?

Nous avons développé une expertise solide sur ces 3 problématiques, qui répondent à la fois à des besoins universels et spécifiques. Ce sont des domaines où, par ailleurs, il existe de vraies carences en termes de prévention santé. Nous souhaitons donc concentrer nos efforts sur ces 3 sujets afin d'obtenir des résultats tangibles tout en comblant les lacunes existantes. C'est la première marche d'un programme qui devrait s'étoffer d'années en années.

Quels sont les moyens alloués par le Groupe ?

Pour que les entreprises puissent bénéficier du programme à cotisation équivalente, nous le finançons à hauteur de 2 millions d'euros sur 3 ans - grâce à l'implication des commissions sociales nationales et fondations du Groupe -, dans le cadre de notre engagement sociétal. C'est un geste institutionnel fort de la part du Groupe, en totale cohérence avec ses valeurs et ses convictions. Un pilotage paritaire de cette action par nos administrateurs est d'ailleurs la clé du succès présent et futur de cette nouvelle démarche.

<https://www.ag2rlamondiale.fr/branchez-vous-sante>